RESSOURCES ROBEX INC. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011



Deloitte s.e.n.c.r.l. 925, Grande Allée Ouest Bureau 400 Québec (Québec) G1S 4Z4 Canada

Tél.: 418-624-3333 Téléc.: 418-624-0414 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de Ressources Robex inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ressources Robex inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, les états des résultats consolidés, les états du résultat étendu consolidés, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant Ressources Robex inc. Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex inc. au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui indique que la société a subi des pertes importantes au cours des derniers exercices et que la continuité de la société dépend, entre autres choses, de sa capacité à obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et à vérifier la propriété des droits miniers dans lesquels elle détient une participation. De plus, la situation géopolitique actuelle et le conflit armé en cours depuis plusieurs mois au Mali, où la société exerce l'ensemble de ses opérations, fait en sorte que la société pourrait ne pas recouvrir ses actifs ou assumer ses passifs ni poursuivre ses activités dans le futur, en cas de dégradation de la situation. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Delotte senuel!

Québec, le 10 mai 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE	2012	2011
	\$	\$
(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)	•	<u> </u>
REVENUS		
Intérêts	40 424	15 924
	34 890	13 924
Autres revenus	75 314	15 924
FRAIS (1)		
Administration - note 6	1 111 085	650 409
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	329 837	506 325
Honoraires	516 402	433 938
Autres gains	(10 186)	(2 999)
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(720 985)	2 413 433
Gain sur règlement de passif		(408 336)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 216	1 622
	1 228 369	3 594 392
PERTE NETTE	1 153 055	3 578 468
PERTE ATTRIBUABLE AUX:		
Actionnaires ordinaires	1 153 055	3 578 468
	1 153 055	3 578 468
PERTE NETTE PAR ACTION		
DE BASE ET DILUÉE - Note 18	0,006 \$	0,023 \$

⁽¹⁾ La société a procédé au reclassement de certains postes des états des résultats consolidés aux 31 décembre 2012 et 2011 comme indiqué en note 6.

ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011
(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)	\$	\$
PERTE NETTE	(1 153 055)	(3 578 468)
Autres éléments du résultat étendu Écart de conversion	(14 369)	(299 082)
RÉSULTAT ÉTENDU	(1 167 424)	(3 877 550)
RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX : Actionnaires ordinaires Actionnaires minoritaires	(1 167 424)	(3 877 550)
	(1 167 424)	(3 877 550)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	Capital- actions	Réserve option d'achat d'actions	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	Part de l'actionnaire minoritaire	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	34 319 328	2 029 561	(17 207 612)	19 141 277	(1 659 622)	938	17 482 593
Perte nette			(1 153 055)	(1 153 055)			(1 153 055)
Variation de l'écart de conversion					(14 369)		(14 369)
Émission d'actions	9 401 405			9 401 405			9 401 405
Bons de souscription exercés	72 291			72 291			72 291
Frais d'émission d'actions			(376 316)	(376 316)			(376 316)
Options d'achat d'actions exercées au cours de							
la période	60 750	(23 250)		37 500			37 500
Options d'achat d'actions portées en charge au							
cours de l'exercice		329 837		329 837			329 837
Options d'achat d'actions incluses dans les frais							
d'émission d'actions (1)		56 115		56 115			56 115
Solde au 31 décembre 2012	43 853 774	2 392 263	(18 736 983)	27 509 054	(1 673 991)	938	25 836 001

⁽¹⁾ Options de rémunération octroyées dans le cadre du financement de mars 2012.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	Capital- actions	Réserve option d'achat d'actions	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	Part de l'actionnaire minoritaire	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010	25 192 788	1 490 729	(13 172 365)	13 511 152	(1 360 540)	938	12 151 550
Perte nette			(3 578 468)	(3 578 468)			(3 578 468)
Variation de l'écart de conversion					(299 082)		(299 082)
Émission d'actions	3 895 800			3 895 800			3 895 800
Bons de souscription exercés	5 230 740			5 230 740			5 230 740
Frais d'émission d'actions			(456 779)	(456 779)			(456 779)
Options d'achat d'actions portées en charge au							
cours de l'exercice		506 325		506 325			506 325
Options d'achat d'actions incluses dans les frais							
d'émission d'actions		32 507		32 507			32 507
Solde au 31 décembre 2011	34 319 328	2 029 561	(17 207 612)	19 141 277	(1 659 622)	938	17 482 593

BILANS CONSOLIDÉS (tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse et équivalents de trésorerie	8 317 457	1 559 185
Débiteurs - Note 7	209 385	221 212
	8 526 842	1 780 397
DROITS ET TITRES MINIERS - Note 8	17 749 746	15 815 409
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Note 10	2 978 948	769 111
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Note 11	14 922	10 448
	29 270 458	18 375 365
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	515 808	237 033
Bons de souscription - Note 12	117 284	39 631
Dette à court terme - Note 13	202 635	
	835 727	276 664
BONS DE SOUSCRIPTION - Note 12	2 598 730	616 108
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions - Note 14	43 853 774	34 319 328
Réserve - options d'achat d'actions - Note 14	2 392 263	2 029 561
Déficit	(18 736 983)	(17 207 612)
Total de l'avoir des actionnaires	27 509 054	19 141 277
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 673 991)	(1 659 622)
Part de l'actionnaire minoritaire	938	938
Total des capitaux propres	25 836 001	17 482 593
	29 270 458	18 375 365

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE	2012 \$	2011
(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)		
ENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
Exploitation		
Perte nette	(1 153 055)	(3 578 468)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(720 985)	2 413 433
Gain sur règlement de passif		(408 336)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 216	1 622
Coût de rémunération en options d'achat d'actions	329 837	506 325
Variation nette des éléments hors		
caisse du fonds de roulement - Note 16	290 603	(216 821)
	(1 251 384)	(1 282 245)
Investissement		
Addition aux droits et titres miniers	(1 745 898)	(4 067 734)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 413 305)	(348 334)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8 069)	(12 900)
	(3 167 272)	(4 428 968)
Financement		
Émission et souscription d'actions ordinaires	8 489 960	6 722 592
Émission de bons de souscriptions	2 811 500	622 684
Frais d'émission d'actions	(320 201)	(234 774)
Emprunt à long terme	202 635	
	11 183 894	7 110 502
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie		
et l'équivalent de trésorerie	(6 965)	(5 480)
Augmentation de la trésorerie et des		
équivalents de trésorerie	6 758 272	1 393 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 559 185	165 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	8 317 457	1 559 185
La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	8 317 457	245 596
Fonds du marché monétaire		1 313 589
	8 317 457	1 559 185
Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie sont fournies à la note 16		
Intérêts payés	3 961	5 778
Intérêts reçus	40 424	15 924

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Ressouces Robex inc. (la "société"), est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier qui est actuellement titulaire de neuf permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. La société travaille et s'active présentement au développement de ces permis, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. La société développe notamment son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, pour lequel une étude de faisabilité a été réalisé et qui démontre une rentabilité en vue de l'exploitation d'une mine. Depuis la fin de l'année 2012, la Société s'affaire à construire une usine de production d'or. L'adresse du siège social est 1191, De Montigny, Québec (Québec), G1S 3T8, Canada.

Continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés (les "états financiers") sont préparés selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation, qui présument que la société poursuivra ses activités pendant une période raisonnable et qu'elle sera en mesure de réaliser ses biens et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La société a subi d'importantes pertes d'exploitation au cours des derniers exercices financiers et n'a pas encore déterminé si l'ensemble des biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement, à l'exception du permis de Mininko.

La continuité de la société dépend de sa capacité à obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

La situation géopolitique actuelle et le conflit armé en cours depuis plusieurs mois au Mali, où la société exerce l'ensemble de ses opérations, font en sorte que la société pourrait ne pas recouvrir ses actifs ou assumer ses passifs, ni poursuivre ses activités dans le futur en cas de dégradation de la situation.

2 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ces états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables au 31 décembre 2012 et ont été approuvés par le conseil d'administration le 23 avril 2013.

Les états financiers sont présentés en dollar canadien, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société. Le franc CFA est considéré comme étant la monnaie fonctionnelle de la société et de ses filiales.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et ceux de ses filiales "Société Robex N'Gary SA" dans laquelle la société détient une participation de 85%, "Ressource Robex Mali S.A.R.L." détenue en propriété exclusive et "Nampala SA", également détenue en propriété exclusive. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les opérations et soldes intercompagnies ont été éliminés.

La part des actionnaires sans contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est identifiée séparément de la valeur nette de la société. La part des actionnaires sans contrôle représente la part des actionnaires sans contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la part des actionnaires sans contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat étendu des filiales est attribué aux propriétaires de la société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Constatation des revenus de ventes de propriétés

Les produits de la vente de propriétés minières sont comptabilisés initialement à titre de crédit contre le coût de la propriété et des dépenses d'exploration reportés, jusqu'à ce qu'ils soient complètement recouvrés. Tout montant supplémentaire est comptabilisé comme autre revenu.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien, à moins qu'il en soit mentionné autrement. Le franc CFA est considéré comme étant la monnaie fonctionnelle de la société et de ses filiales.

La conversion de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation se fait comme suit :

- Tous les actifs et dettes, monétaires et non monétaires, sont convertis au taux de change de clôture aux dates de chaque bilan présenté;
- Tous les revenus et dépenses de chaque état des résultats et du résultat étendu sont convertis aux taux de change moyen pour les exercices présentés;
- Tous les gains ou pertes de change qui en découlent sont comptabilisés comme étant une composante distincte dans les autres éléments du résultat étendu.

Toute conversion de montants en dollars canadiens ne devrait pas être interprétée comme une représentation que de tels montants ont été, pourraient être ou seront à l'avenir, convertibles en dollars canadiens aux taux de change utilisés, ou à tout autre taux de change.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Conversion de devises

Les transactions conclues en monnaie étrangère sont des transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité. À la date de la transaction, chaque actif, dette, revenu et dépense libellé en devise étrangère est converti en monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. À la date de chaque bilan, les éléments monétaires non réglés sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à cette fin d'exercice et les différences de conversion connexes sont inscrites en "perte (gain) de change" dans l'état des résultats et l'état du résultat étendu.

Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale et ne sont pas retraités par la suite. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur ou à un montant réévalué sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée et les écarts de conversion liés sont comptabilisés dans les états des résultats de l'entité et le résultat étendu selon l'endroit où le gain ou la perte sur l'élément non monétaire sous-jacent a été comptabilisé.

Mesure de l'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des politiques et des montants d'actifs et de passifs, la divulgation des actifs et des passifs éventuels aux dates du bilan, ainsi que les montants de revenus et de dépenses au cours des exercices présentés. Les estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience antérieure et divers autres facteurs que l'on croit être raisonnables dans les circonstances, dont les résultats représentent la base pour faire des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des dettes qui ne sont pas facilement apparentes d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les conventions comptables sont révisées de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptables sont comptables prospectivement dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées si la révision affecte seulement cette exercice, ou au cours de l'exercice de la révision et d'autres exercices si la révision affecte les exercices actuels et futurs.

Les estimations importantes utilisées par l'entreprise se rattachent principalement aux hypothèses quant à la recouvrabilité des droits et titres miniers et des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription et la détermination de la monnaie fonctionnelle.

La société examine les durées de vie utile estimées des immobilisations corporelles et incorporelles à la fin de chaque exercice de rapport.

Les résultats réels pourraient différer de ceux estimés.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Régime d'options d'achat d'actions

La société accorde des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options pour des périodes allant jusqu'à cinq ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions accordées au conseiller financier, pour qui les options sont exercables sur une période de douze mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant laquelle les employés acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la "Réserve - option d'achat d'actions". Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Bons de souscription d'actions

Du fait d'une monnaie de règlement différente de la monnaie fonctionnelle, les bons de souscription ne se qualifient pas comme instruments de capitaux propres et sont classés comme instruments dérivés au passif. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur.

La juste valeur des bons de souscriptions classés en tant que passifs financiers est évaluée aux dates d'émission, d'exercice, d'échéance et du bilan en utilisant le modèle de Black et Scholes. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de tout autre instrument financier potentiellement dilutif.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les intruments financiers potentiellement dilutifs ont été convertis en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Immobilisations corporelles

Droits et titres miniers

Les frais liés à l'acquisition, à l'exploration et au développement des propriétés minières sont capitalisés au sein de la propriété jusqu'à ce que la production commerciale débute ou que la société décide de céder le titre minier. Si elles sont rentables sur le plan commercial, les coûts immobilisés de la propriété sont transférés aux actifs miniers et dépréciés selon la méthode de l'unité de production. S'il est déterminé que l'acquisition immobilisée et les dépenses d'exploration ne sont pas recouvrables au cours de la durée de vie économique utile de la propriété, ou si le projet est abandonné, le projet est dévalué à sa valeur recouvrable.

La recouvrabilité des montants apparaissant comme propriétés minières dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant apparaissant comme étant les intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé dans les droits miniers et les titres, comme présenté à la note 9.

La société évalue la nécessité d'une perte de valeur éventuelle lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable de ses propriétés minières peut excéder la valeur recouvrable.

L'évaluation par la direction quant à la capitalisation des frais d'exploration et de développement, ainsi que les hypothèses quant à la recouvrabilité future de tels coûts, sont soumises à des incertitudes importantes sur le plan de leur évaluation. L'évaluation de la recouvrabilité de la direction est fondée, entre autres, sur la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer une propriété, sur la décision de la société d'interrompre ses activités à un endroit spécifique ou sur l'existence de données suffisantes qui indiquent que, bien qu'un développement à l'endroit spécifique est susceptible de se produire, la valeur comptable de l'actif n'est probablement pas recouvrable en entier au moyen d'un développement réussi ou par une vente. Ces hypothèses et ces estimations pourraient changer dans le futur et pourraient grandement affecter la valeur comptable et la recouvrabilité ultime des montants inscrits comme propriétés minières ainsi que les dépenses reportées.

Contrats d'amodiation

Lorsque la société signe des ententes de partenariats dits "farm-in, farm-out", dans lesquelles elle est détentrice des droits miniers, les sommes qu'elle perçoit de son partenaire en plus des dépenses engagées par celui-ci sont comptabilisées à l'encontre des dépenses déjà engagées et capitalisées par la société. Aucune transaction n'est comptabilisée pour les dépenses d'exploitation du partenaire.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	20%
Équipement informatique	30%
Équipement d'exploration	20%
Foreuse	20%
Véhicules	30%
Équipements de foreuses	45%

Lorsqu'un élément de l'installation ou une pièce d'équipement comprend des composantes majeures qui ont des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément, soit comme des éléments de l'installation ou des pièces d'équipement.

Les dépenses engagées pour remplacer une composante d'un élément de la propriété, de l'installation ou de l'équipement qui est comptabilisée séparément sont immobilisées. Les dépenses directement attribuables qui sont engagées pour des grands projets d'immobilisation et la préparation du site sont immobilisées jusqu'à ce que l'actif soit dans une condition de fonctionnement par rapport à l'utilisation prévue. Ces coûts comprennent les frais de démantèlement et de restauration du site dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés comme une provision.

Les frais d'entretien quotidiens sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %. Leur durée d'utilité est revue annuellement.

Frais subséquents

Les frais de remplacement d'un élément de la propriété, de l'installation ou de l'équipement sont comptabilisés lorsque les frais sont engagés s'il est probable que la société bénéficie des avantages économiques futurs et que le coût de l'élément puisse être évalué de manière sûre. Tous les autres frais sont reconnus comme une dépense, au moment où ils sont engagés.

Perte de valeur des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit la plus élevée de la juste valeur, diminuée des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celleci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Perte de valeur des actifs non financiers

Des tests de dépréciation des frais d'exploration et d'évaluation reportés sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé:
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Compagnie a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont originalement inscrits à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de la façon dont ils sont classifiés.

Les actifs financiers sont classifiés selon l'intention et la capacité de garder les actifs investis. Ils sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'encaisse est comptabilisé comme prêt et créances et évaluée au coût amorti.
- Les actifs disponibles à la vente (placements) sont inscrits à leur juste valeur et la variation de celle-ci est inscrite dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient sortis du bilan. Ces placements sont classés au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 1.
- Les prêts et créances qui incluent l'encaisse, les équivalents de trésorerie et les débiteurs sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode des intérêts effectifs.

En ce qui concerne les placements disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre sous son coût est une indication de perte de valeur. Dans un tel cas, la perte cumulée, soit la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute dépréciation de cet actif financier prédécemment enregistrée en résultat net, est constatée au résultat net.

De plus, les coûts de transaction liés aux titres classés disponibles à la vente ou à des prêts et créances sont capitalisés puis amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers faisant l'objet d'un achat ou d'une vente comportant un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de la transaction.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif comprennent les créditeurs et la dette à long terme.

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et la variation de celle-ci est inscrite au résultat net. Les bons de souscription sont classés au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 2.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs. La méthode des intérêts effectifs est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'allocation des dépenses d'intérêts sur la période visée. Ce taux d'intérêt est le taux qui actualise de manière exacte les futurs paiements comptants pendant la durée de vie prévue du passif financier ou, lorsqu'approprié, pendant une période plus courte, à la valeur comptable nette lors de la comptabilisation initiale.

Décomptabilisation des passifs financiers

La société sort du bilan les passifs financiers au moment où, et seulement à ce moment, les obligations de la société sont relâchées, annulées ou lorsqu'elles atteignent l'échéance. La différence entre la valeur comptable du passif financier sorti du bilan et la considération payée et payable est comptabilisée sous le libellé "gain ou pertes sur règlement de passif" à l'état consolidé des résultats.

Coûts d'exploration et d'évaluation

Une fois le droit légal d'explorer acquis, les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées dans les propriétés minières. Ces coûts comprennent le matériel et le carburant utilisés, les frais d'arpentage et de forage, et les paiements faits aux entrepreneurs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Impôt sur le revenu et impôts différés

Les dépenses fiscales comprennent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état des résultats sauf dans le cas où ils sont liés aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, dans lequel cas les impôts liés sont comptabilisés dans les capitaux propres. Les dépenses fiscales courantes sont basées sur les résultats pour la période visée et elles sont ajustées selon les éléments qui ne sont pas imposables ou non déductibles. L'impôt courant est calculé en utilisant les taux d'imposition et les lois qui étaient en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés selon les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les impôts déterminés dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que le bénéfice imposable contre lequel ces différences temporaires déductibles peuvent être utilisées sera disponible. Les actifs d'impôt différé provenant des différences temporaires déductibles sont comptabilisés uniquement dans le cas où le bénéfice imposable contre lequel on pourra utiliser les bénéfices des différences temporaires sera suffisamment élevé et que l'on prévoit qu'il sera renversé dans un avenir prévisible.

4 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'IASB a récemment publié les nouvelles normes suivantes qui ne sont pas encore en vigueur pour les exercices présentés dans les états financiers.

- IFRS 9 Instruments financiers : Classification et évaluation (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 10 États financiers consolidés : Directives pour déterminer le contrôle quand il est difficile de l'évaluer (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 11 Ententes conjointes: Directives sur la façon de comptabiliser les intérêts dans les sociétés sous contrôle conjoint (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

4 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités : Directives sur la divulgation d'intérêts dans des filiales, des ententes conjointes, des entités associées et des sociétés structurées non consolidées (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 13 Évaluation de la juste valeur : définit la juste valeur, exige de divulguer les évaluations de la juste valeur et offre un cadre de travail pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes de l'IFRS (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- Les amendements à IAS1, Présentation des états financiers, introduisent des modifications à la présentation d'items inclus dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments peuvent dorénavant être reclassés dans le résultat net et sont présentés séparément des éléments qui n'auraient jamais été reclassés;
- En décembre 2011, l'IASB a modifié les normes IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (IFRS 7) et IAS 32 Instruments financiers : Présentation (IAS 32) dans le cadre de son projet de compensation des actifs et passifs financiers. IFRS 7 a été modifiée dans le but de fournir des exigences de divulgation communes avec celles du Financial Accounting Standard Board (FASB) tandis que la norme IAS 32 a été modifiée pour clarifier certains éléments et adresser des incohérences rencontrées lors de l'application pratique de la norme. La version modifiée de la norme IFRS 7 s'applique rétrospectivement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 et à compter du 1er janvier 2014 pour IAS 32. Une application anticipée est autorisée.

La société n'a pas encore adopté ces normes; toutefois, la société évalue actuellement l'effet que l'application de ces normes ou modifications aura sur les états financiers consolidés de la société lors de leur adoption.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

5 - INFORMATION SECTORIELLE

- A) Secteur d'exploitation Les opérations de la société sont principalement orientées vers l'acquisition, l'exploration et la production d'or dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En conséquence, la société est organisée selon un secteur unique.
- B) Secteurs géographiques Les actifs de la société par secteur géographique sont comme suit :

2012

	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Droits et titres miniers	17 749 746		17 749 746
Immobilisations corporelles	2 969 721	9 227	2 978 948
Immobilisations incorporelles	14 922		14 922
	20 734 389	9 227	20 743 616
			2011
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Droits et titres miniers	15 815 409		15 815 409
Immobilisations corporelles	763 027	6 084	769 111
Immobilisations incorporelles	10 448		10 448
	16 588 884	6 084	16 594 968

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

6 - ADMINISTRATION	2012 \$	2011
Administration		
Salaires	651 305	150 192
Déplacement et représentation	134 396	89 363
Congrès	1 000	1 128
Assurance	6 737	6 984
Loyer	24 000	12 000
Divulgation et maintien à la Bourse	86 388	104 554
Recherche de financement	56 045	114 305
Publicité et promotion	127 260	154 327
Télécommunications	7 808	4 065
Bureau	12 185	7 713
Intérêts et frais bancaires	3 961	5 778
	1 111 085	650 409
7 - DÉBITEURS	2012	2011
	\$	\$
Avances	93 051	10 128
Avances aux dirigeants	25 221	
Taxes indirectes	89 947	193 473
Autres	1 166	17 611
	209 385	221 212

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

8 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS

Le coût d'acquisition ainsi que les dépenses d'exploration et de développement reportées par projet s'établissent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Diangounté (1)		
Intérêts indivis de 85 %		
Acquisition	1 040 828	1 046 552
Exploration	3 678 402	3 665 175
Kolomba		
Intérêts indivis (2)		
Acquisition	56 655	56 967
Exploration	533 216	493 560
Moussala		
Intérêts indivis (3)		
Acquisition	21 090	21 205
Exploration	664 037	576 656
Willi-Willi Est		
Intérêts indivis (4)		
Acquisition	133 362	134 096
Exploration	922 171	896 348
À reporter:	7 049 761	6 890 559

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (Suite)	2012	2011
Solde reporté :	7 049 761	6 890 559
Willi-Willi Ouest		
Intérêts indivis (4)		
Acquisition	133 262	133 995
Exploration	290 119	261 537
Mininko		
Intérêts indivis (5)		
Acquisition	596 451	471 467
Exploration	7 709 420	5 975 384
Kamasso		
Intérêts indivis (5)		
Acquisition	594 927	469 935
Exploration	139 539	108 307
Sanoula		
Intérêts indivis (6)		
Acquisition	171 435	172 378
Exploration	564 542	524 857
N'Golopène		
Intérêts indivis (7)		
Acquisition	393 584	395 748
Exploration	524 404	505 784
Encaissement d'option	(417 698)	(94 542)
	17 749 746	15 815 409

Au 31 décembre 2012, le total des coûts d'acquisition et celui des dépenses d'exploration s'établissent respectivement à 2 723 896 \$ (2 807 801 \$ au 31 décembre 2011) et 15 025 850 \$ (13 007 608 \$ au 31 décembre 2011).

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

8 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (Suite)

(1) Le titre minier de Diangounté est détenu à 100 % par la Société Robex N'Gary SA, société de droit malien dont Ressouces Robex inc. détient 85 % des actions émises et dont N'Gary Transport, une société non apparentée, détient 15 %. Ce permis a été attribué le 18 mai 2009 et expire le 17 mai 2016. Le permis a reçu un premier renouvellement le 9 octobre 2012. Le second renouvellement est prévu pour juin 2014.

En vertu d'une entente, la société devra payer une redevance d'un montant de 750 000 \$ US par million d'onces d'or prouvées en excédent de 500 000 onces. Cette redevance est payable 50 % en espèces et 50 % en actions, selon des modalités prévues à l'entente.

- (2) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. Se référer à la note 24, pour obtenir l'information au sujet du permis.
- (3) La société détient 100 % du permis de recherche.

Le permis de recherche et d'exploration a été renouvelé en octobre 2008 puis en août 2012. Celui-ci viendra à échéance le 28 septembre 2014.

Advenant la décision d'exploiter un gisement, une société d'exploitation devra être créée afin de l'opérer. L'État Malien détiendra en tout temps une participation de 10 % du capital actions, participation reçue à titre gratuit et considérée comme des actions prioritaires. Cette société d'exploitation rembourserait une somme de 871 000 \$ US à l'État malien à titre de travaux de recherche ou de prospection.

(4) Le titre minier de Willi-Willi est détenu à 95 % par la société.

Les permis de recherche et d'exploration ont été attribués en septembre 2005 et la société a obtenu les renouvellements pour une période de 3 ans en février 2009 et en juin 2012. Les permis expirent en septembre 2014.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, dont 1 % pourra être racheté pour 1 million de dollars US sur chacune des propriétés. Un NSR devient exigible dans la situation où une entité est formée dans le but d'extraire des substances minérales de la région couverte par le permis d'exploration. Le NSR correspond aux revenus de la vente des substances minérales extraites moins certains frais. Le paiement du NSR doit être effectué dans les 30 jours suivant l'encaissement des revenus de la vente des minéraux. De plus, le vendeur se réserve en tout temps 5 % des actions de l'entité à être formée sans obligations financières de sa part.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

8 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (Suite)

(5) Depuis le 30 avril 2007, la société détient 100 % des titres miniers de ces propriétés et le vendeur bénéficiait de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en espèce de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le permis de recherche et d'exploration de la propriété de Kamasso a été renouvelé en novembre 2012 par le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali. Ce permis expire en septembre 2014.

Le 1er mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vue octroyer son permis de recherche et d'exploration sur la propriété de Mininko. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de 7 ans. Ce permis expire le 28 février 2019.

Le 14 avril 2012, la société a reçu son permis d'exploitation d'or et des substances minérales à Nampala relativement à la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de 30 ans.

(6) Depuis le 31 décembre 2008, la société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali SARL, fililale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société aura un premier droit de refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de 7 ans. Ce permis expire en février 2019.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

8 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (Suite)

(7) La société a conclu en juin 2006 une entente portant sur l'acquisition, sur une période de deux ans, de la totalité des intérêts indivis des permis de recherche et d'exploration en République du Mali pour un montant de 245 000 \$ US. En janvier 2008, une nouvelle entente a été conclue précisant que la société acquérait plutôt 93 % des intérêts indivis de la propriété. Le solde de l'acquisition de 125 000 \$ US a été réglé en totalité au cours de 2008. En mai 2011, la société a procédé à l'acquisition de l'intérêt indivis résiduel de 7 % en contrepartie d'une somme payée en espèces de 153 192 \$. Conséquemment, le titre est désormais détenu à 100 %, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté pour 500 000 \$ US.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué en mai 2010 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable 2 fois, pour un total de 9 ans.

En juillet 2011, la société a conclu une entente de coentreprise avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir jusqu'à 70 % d'intérêt dans le permis N'Golopène. Selon les conditions de cette entente, Resolute Mining Limited pourra acquérir une première participation de 51% dans la coentreprise une fois les conditions suivantes remplies : payer un montant initial de 400 000 dollars australiens dans les premiers 12 mois, soit en argent, soit en actions de Resolute Mining Limited, ou soit en combinant les deux et contribuer financièrement aux dépenses de la coentreprise pour un montant total d'un million de dollars US durant la période d'acquisition initiale de 2 ans. Après cette période, Resolute Mining Limited pourra choisir d'acquérir 19 % additionnel de la coentreprise en investissant 1,5 million de dollars US additionnel dans les 2 années subséquentes ou en complétant une étude de faisabilité. En juillet 2011 et en février 2012, un montant total de 200 000 dollars australiens a été encaissé par rapport à cette entente. Par la suite, en juillet 2012, un montant supplémentaire de 200 000 dollars australiens a été encaissé provenant de Resolute Mining Limited, ce qui complète le montant initial de 400 000 dollars australiens devant être payé. Tous ces montants ont été comptabilisés en diminution de la valeur de la propriété.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS ET DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉES

ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS	2012 \$	2011
Solde au 1er janvier	2 807 801	2 778 571
Acquisition de l'exercice	250 000	153 192
Encaissement d'option	(312 503)	(99 875)
Effet de la variation du taux de change	(21 402)	(24 087)
Solde au 31 décembre	2 723 896	2 807 801
DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT Solde au 1er janvier	13 007 608	9 013 176
Ajouter:		
Honoraires de gestion	85 146	125 964
Travaux d'exploration	1 219 241	3 519 901
Équipement	20 964	1 141
Honoraires - développement		34 287
Frais de déplacements	207 295	155 029
Fournitures et autres	275 753	178 095
	1 808 399	4 014 417
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	245 490	264 330
Effet de la variation du taux de change	(35 647)	(284 315)
	2 018 242	3 994 432
Solde au 31 décembre	15 025 850	13 007 608

RESSOURCES ROBEX INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ca≙4	Mobilier de bureau	Équipements informatiques	Équipements d'exploration	Foreuses	Véhicules	Équipements de foreuses	Équipements de laboratoire	Parc à rejets	Usine	Laboratoire	Machinerie	Route	Bâtiments connexes à l'usine	Autres batîments	TOTAL
Coût															TOTAL
Solde au 31 décembre 2010	9 739	20 364	206 546	272 355	43 551	326 586									879 141
Additions															
Actifs acquis		5 792	75 716	114 484	91 387	60 955									348 334
Effet de la variation du taux de change	(91)	(445)	(4 747)	(7 483)	(3 048)	(5 907)									(21 721)
du taux de change	(91)	(443)	(4 /4/)	(7 463)	(3 046)	(3 907)									(21 /21)
Solde au 31 décembre 2011	9 648	25 711	277 515	379 356	131 890	381 634									1 205 754
Additions															
Actifs acquis	2 250	3 004	3 778	114 471	70 808	14 578	106 896	64 125	1 761 760	14 931	110 807	59 609	13 453	73 169	2 413 639
Effet de la variation															
du taux de change	(31)	24	(1 452)	(105)	732	(1 797)	2 192	1 012	37 067	812	2 605	355	169	1 464	43 047
Solde au 31 décembre 2012	11 867	28 739	279 841	493 722	203 430	394 415	109 088	65 137	1 798 827	15 743	113 412	59 964	13 622	74 633	3 662 440

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a acheté des immobilisations corporelles au coût de 1 208 452 \$. De plus, la société a conclu une entente d'une valeur de 6 815 934 \$ avec Imagri Inc., qui sera en charge de la construction de l'usine. Un montant de 1 000 334 \$ a été réglé le 30 octobre 2012 sous la forme d'une émission de 8 000 000 d'actions ordinaires de la compagnie au prix de 0,125 \$. Le solde, de l'ordre de 5 815 600 \$, sera remboursable sur une période de 36 paiements mensuels égaux, à 10 % d'intérêt annuel à partir du 1er février 2013. Ce contrat vise les travaux de terre, de bétonnage, de structure, de tuyauterie et d'installation mécanique. Au 31 décembre 2012, la société a constaté le degré d'avancement des travaux d'Imagri inc. soit un montant de 1 205 187 \$ à titre d'acquisition au niveau de l'usine.

RESSOURCES ROBEX INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (Suite)

Amortissements cumulés	Mobilier de bureau	Équipements informatiques	Équipements d'exploration	Foreuses	Véhicules	Équipements de foreuses	Équipements de laboratoire	Parc à rejets	Usine	Laboratoire	Machinerie	Route	Bâtiments connexes à l'usine	Autres batîments	TOTAL
Solde au 31 décembre 2010	9 239	18 745	45 678	27 235	10 991	73 484									185 372
Amortissement de l'exercice	116	1 506	45 360	61 659	25 015	130 361									264 017
Effet de la variation															
du taux de change	(91)	(240)	(2 313)	(2 825)	(1 147)	(6 130)									(12 746)
Solde au 31 décembre 2011	9 264	20 011	88 725	86 069	34 859	197 715									436 643
Amortissement de l'exercice	247	1 969	44 044	66 583	33 874	86 383	3 059			373	3 014	2 710		1 830	244 086
Effet de la variation															
du taux de change	(45)	(67)	469	1 005	539	790	(144)			8	70	101		37	2 763
Solde au 31 décembre 2012	9 466	21 913	133 238	153 657	69 272	284 888	2 915			381	3 084	2 811		1 867	683 492
Valeur nette :															
Au 31 décembre 2011	384	5 700	188 790	293 287	97 031	183 919									769 111
Au 31 décembre 2012	2 401	6 826	146 603	340 065	134 158	109 527	106 173	65 137	1 798 827	15 362	110 328	57 153	13 622	72 766	2 978 948

Des immobilisations d'une valeur comptable de 1 877 586 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont en cours de construction au 31 décembre 2012.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2012	2011
	\$	\$
Logiciels		
Coût		
Solde au 1er janvier	12 297	
Addition		
Actifs acquis	8 069	12 900
Effet de la variation du taux de change	93	(603)
Solde au 31 décembre	20 459	12 297
Amortissement cumulé		
Solde au 1er janvier	1 849	
Amortissement de l'exercice	3 620	1 936
Effet de la variation du taux de change	68	(87)
Solde au 31 décembre	5 537	1 849
Valeur nette :	14 922	10 448

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription octroyés ont varié comme suit :

		2012		2011
		Prix d'exer-		Prix d'exer-
		cice moyen		cice moyen
	Nombre	pondéré	Nombre	pondéré
En circulation au début de l'exercice	16 213 271	0,21 \$	36 538 076	0,13 \$
Octroyés	86 983 850	0,26\$	15 997 202	0,21 \$
Exercés	(347 222)	0,15 \$	(23 020 697)	0,12 \$
Annulés ou échus	(1 038 461)	0,18 \$	(13 301 310)	0,15 \$
En circulation à la fin de l'exercice	101 811 438	0,25 \$	16 213 271	0,21 \$
Pouvant être exercés	101 811 438	0,25 \$	16 213 271	0,21 \$

La juste valeur totale des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 s'établit à 2 811 500 \$ (793 698 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011). Elle a été estimée initialement aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	1,36 %	1,79 %
Volatilité prévue	69,58 %	63,65 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	4,72 années	2,1 années

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - BONS DE SOUSCRIPTION - (Suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription de la société au 31 décembre 2012.

Bons de souscription en circulation et pouvant être levés au 31 décembre 2012

Nombre	Prix d'exercice	Échéance (année)	
5 457 847	0,18 \$	0,1	
2 569 076	0,18 \$	0,1	
2 450 000	0,18 \$	0,1	
184 000	0,18 \$	0,1	
2 777 777	0,30 \$	0,3	
1 388 888	0,30 \$	1,3	
6 983 850	0,35 \$	0,7	
80 000 000	0,25 \$	4,8	
101 811 438			

Du fait que ces instruments sont payables en dollar canadien, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée par résultat net.

La juste valeur des bons de souscription est présentée à la note 22 ci-après.

13 - DETTE À LONG TERME	2012	2011
	\$	\$
Emprunt auprès d'un fournisseur, montant maximal de 5 815 600 \$, intérêts annuels de 10 %, remboursable par 36 versements mensuels de 161 544 \$ plus les intérêts, à partir du 1er février 2013, échéant en 2016, en fonction de l'avancement des travaux de construction de l'usine de Nampala.	202 635	

Portion court terme de la dette à long terme	202 635	
		

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

14 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé:

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale :

ordinaires

privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

2012 2011 \$

Émis:

274 733 871 actions ordinaires

(31 décembre 2011 - 172 168 950 actions)

43 853 774 34 319 328

Année 2012

En octobre 2012, la société a émis 80 000 000 d'unités au prix de 0,10 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,25 \$ jusqu'en octobre 2017.

En octobre 2012, la société a émis 8 000 000 d'unités au prix de 0,125 \$ l'unité en contrepartie du paiement d'une dette à un fournisseur (voir la note 10).

En mars 2012, la société a émis 13 967 699 unités au prix de 0,23 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,35 \$ jusqu'en septembre 2013.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti entre le capital-actions et les bons de souscriptions selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

Les frais d'émission relatifs à ces placements privés totalisent 376 316 \$, incluant un montant de 54 699 \$ représentant la juste valeur des 759 715 options de rémunération octroyées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a émis 250 000 actions ordinaires suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 37 500 \$ et elle a émis 347 222 actions oridinaires à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 51 389 \$. La valeur des options d'achat d'actions exercées qui a été reclassée dans le capital-actions est de 23 250 \$ et la juste valeur des bons de souscription exercés qui a été reclassée dans le capital-action est de 20 902 \$.

Année 2011

En février 2011, la société a émis 23 243 075 unités au prix de 0,13 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en février 2013.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

14 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

En mai 2011, la société a émis 5 555 555 unités au prix de 0,27 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,30 \$ jusqu'en mai 2013.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti entre le capital-actions et les bons de souscription selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

Les frais d'émission relatifs à ces placements privés totalisent 456 779 \$, incluant un montant de 32 507 \$ représentant la juste valeur de 400 000 options d'achat d'actions, un montant de 21 600 \$ représentant la juste valeur de 166 153 unités émises en février 2011 et un montant de 167 898 \$ représentant la juste valeur de 1 597 887 bons de souscription.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la société a également émis 23 020 697 actions à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 2 845 276 \$. La juste valeur des bons de souscription exercés qui a été reclassée dans le capital-actions est de 2 385 465 \$.

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est 10 000 000 d'actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire ne doit pas représenter plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci. L'échéance des options émises ne peut excéder cinq ans et depuis avril 2009, le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Depuis avril 2009, les options octroyées aux termes de ce régime sont acquises au moment de l'octroi, sauf pour les options octroyées aux conseillers en financement qui sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la société sont réglables en instruments de capitaux propres de la société.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

14 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

		2012		2011
•		Prix d'exer-		Prix d'exer-
		cice moyen		cice moyen
	Nombre	pondéré	Nombre	pondéré
En circulation au début de l'exercice	6 525 000	0,21 \$	2 025 000	0,15 \$
Octroyées	3 759 715	0,18 \$	4 700 000	0,23 \$
Exercées	(250 000)	0,15 \$		
Annulées ou échues	(2 075 000)	0,22 \$	(200 000)	0,16\$
En circulation à la fin de l'exercice	7 959 715	0,19 \$	6 525 000	0,21 \$
Pouvant être levées	7 959 715	0,19 \$	5 825 000	0,21 \$

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 s'établit à 351 969 \$ (571 540 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011). Un montant de 54 699 \$ est inclus dans les frais d'émission d'actions et un montant de 297 270 \$ est inscrit comme rémunération en options d'achat d'actions (32 507 \$ et 506 325 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011). Elle a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	1,29%	1,95%
Volatilité prévue	69,14%	64,50%
Taux de rendement des actions	0%	0%
Durée de vie prévue	5 années	4,43 années

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

14 - CAPITAL-ACTIONS - (Suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

	-	n circulation cembre 2012	Options pouvant ê au 31 déc	tre exercées embre 2012	
	Moyenne pondo de vie	érée de durée contractuelle	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		
Prix d'exercice	Nombre	Années	Nombre	Années	
De 0,10 \$ à 0,14 \$	500 000	2,3	500 000	2,3	
De 0,15 \$ à 0,19 \$	1 300 000	3,1	1 300 000	3,1	
De 0,20 \$ à 0,24 \$	4 159 715	3,1	4 159 715	3,1	
De 0,25 \$ à 0,29 \$	2 000 000	4,9	2 000 000	4,9	
	7 959 715		7 959 715		
	Options 6	en circulation	Options pouvant être exercées au 31 décembre 2011		
	au 31 dé	Scembre 2011			
	Moyenne pondérée de contract	e durée de vie uelle restante	Moyenne pondé de vie contractu		
Prix d'exercice	Nombre	Années	Nombre	Années	
De 0,10 \$ à 0,14 \$	625 000	3,2	625 000	3,2	
De 0,15 \$ à 0,19 \$	1 775 000	3,1	1 575 000	3,1	
De 0,20 \$ à 0,24 \$	3 600 000	4,6	3 600 000	4,6	
De 0,25 \$ à 0,29 \$	500 000	1,8		1,8	
De 0,35 \$ à 0,39 \$	25 000	0,1	25 000	0,1	
	6 525 000		5 825 000		

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

15 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2012 \$	2011
Écart de conversion		
Solde au 1er janvier	(1 659 622)	(1 360 540)
Variation de l'écart de conversion de l'exercice	(14 369)	(299 082)
Solde au 31 décembre	(1 673 991)	(1 659 622)

16 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du	2012	2011
fonds de roulement d'exploitation	\$	\$
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme		
Débiteurs	11 828	(192 238)
Augmentation (diminution) du passif à court terme		
Créditeurs	278 775	(24 583)
	290 603	(216 821)

17 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET AVANTAGE FISCAL LATENT

Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant présente une conciliation de la charge d'impôts aux taux stipulés par la Loi canadienne (fédéral et provincial), soit 26,90 % au 31 décembre 2012 (28,40 % au 31 décembre 2011), et la charge d'impôts effectivement comptabilisée dans l'état des résultats.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

17 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET AVANTAGE FISCAL LATENT (suite)

	2012 \$	2011
Impôts sur les bénéfices recouvrables aux taux statutaires Éléments non imposables et non déductibles	310 172 105 219	1 016 285 (713 244)
	415 391	303 041
Avantage fiscal non comptabilisé	(415 391)	(303 041)

Avantage fiscal latent

Aux fins fiscales, les opérations de l'exercice se soldent par une perte pour laquelle l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé. Ainsi, la société a des pertes fiscales qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs. Ces pertes expireront comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2014	645 000	636 000
2015	690 000	685 000
2026	656 000	656 000
2027	811 000	808 000
2028	707 000	707 000
2029	529 000	529 000
2030	433 000	429 000
2031	1 428 000	1 426 000
2032	1 997 000	1 995 000
	7 896 000	7 871 000

En 2012, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 3 126 000 \$ (3 233 000 \$ en 2011) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations de biens miniers.

Le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 1 012 000 \$ (846 000 \$ en 2011) et sera déductible au cours des cinq prochains exercices.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

18 - PERTE NETTE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte de base par action et la perte diluée par action :

	2012 \$	2011 \$
Perte nette de base et diluée	1 153 055	3 578 468
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	198 953 782	156 224 707
Options d'achat d'actions et bons de souscription à effet dilutif (1)	2 423 301	8 615 497
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	201 377 083	164 840 204
Perte nette par action de base et diluée (2)	0,006 \$	0,023 \$

- (1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscriptions dont l'effet est antidilutif. Certaines options et bons de souscriptions sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacune des périodes présentées dans le tableau. Les nombres moyens pondérés d'options et de bons de souscriptions exclus sont de 4 824 623 et 35 026 005 respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (1 588 288 options et 2 762 556 bons de souscriptions pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011).
- (2) En raison des pertes nettes subies au cours des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011, tous les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

19 - ÉVENTUALITÉ

Protection de l'environnement

Les opérations de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses réclamations. Bien qu'au 31 décembre 2012 et 2011, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, la Société est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

20 - ENGAGEMENTS

En vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploitation, la société s'est engagée à payer des frais de renouvellement de permis ainsi qu'à effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 1 083 000 000 francs CFA (2 166 000 \$ CAN) pour une période de neuf ans.

De plus, en vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploration, les cédants bénéficieront de redevances "net smelter return" (NSR) variant entre 1 % et 2 %, rachetables en partie par la société à 2 250 000 \$ US, soit 2 238 525 \$ CAN au cours du change de fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (2 500 000 \$ US en 2011).

Les ententes intervenues entre l'État malien et le détenteur du permis de recherche et d'exploration stipulent généralement que l'entité qui sera formée pour exploiter un gisement cédera, à titre gratuit, un pourcentage des actions à l'État Malien. De plus, l'entité à être formée devra rembourser certains travaux antérieurs engagés par l'État malien.

La société s'est engagée pour la location d'espaces de bureau, de frais de consultation à la recherche de financement et de frais de relations publiques en vertus de contrats venant à échéance de 2012 jusqu'en 2016. Les paiements requis au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

	\$
2013	20 800
2014	11 880
2015	11 880
2016	5 940

En 2012, la société s'est engagée auprès d'un fournisseur non lié à faire construire, pour un montant total de 6 815 934 \$ d'ici la fin de l'exercice 2013, l'usine servant à la mise en exploitation du permis de Miniko. Les travaux sont financés au moyen d'un prêt accordé par le fournisseur comme décrit à la note 13. Au 31 décembre 2012, l'engagement total restant était de 5 612 965 \$.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

21 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur des instruments financiers

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse et équivalent de trésorerie, des débiteurs ainsi que des créditeurs, un dû à une société apparentée contrôlée par un dirigeant et des bons de souscription. La juste valeur de l'encaisse et équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et du dû à une société apparentée contrôlée par un dirigeant se rapproche de leur valeur comptable puisque que ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée. La juste valeur des bons de souscription est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

				2012
			To	tal des passifs
			ſ	inanciers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Bons de souscription		2 716 014		2 716 014
				2011
			To	otal des passifs
				financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Bons de souscription		655 739		655 739

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 2 :

Bons de souscription	2012	2011
	\$	\$
Solde au 1er janvier	655 739	266 700
Octroyés au cours de la période	2 811 500	793 698
Exercés au cours de la période	(20 902)	(2 385 465)
Échus au cours de la période et inscrits au résultat net		(408 336)
Variation de la juste valeur au résultat net (gain)/perte	(720 985)	2 413 433
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat étendu	(9 338)	(24 291)
Solde au 31 décembre	2 716 014	655 739

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de ces exercices.

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

b) Risques de marché

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que du dollar canadien, par rapport au franc CFA. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.

c) Risque de change

Au 31 décembre 2012, la société détient de l'encaisse et des équivalents de trésorerie en dollars canadiens totalisant 8 282 537 \$ CAN (1 500 189 \$ CAN au 31 décembre 2011)

Au 31 décembre 2012, la société détenait des passifs financiers nets d'environ 515 808 \$ (237 033 \$ au 31 décembre 2011) et des actifs financiers nets d'environ 209 385 \$ (280 208 \$ au 31 décembre 2011). Une variation de 5 % du taux de change entre le dollar canadien et le franc CFA aurait entraîné une augmentation de 25 065 \$ des passifs nets, une augmentation de 10 175 \$ de l'actif net et une augmentation de la conversion de la perte de change sur les éléments monétaires de 1 377 \$. Cette variation de 5 % aurait donc affecté le résultat de la société pour un montant de (16 268 \$). Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

d) Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

e) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Les créditeurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice financier. La dette est due au cours du prochain exercice financier. Les bons de souscriptions ont les délais d'expiration suivants :

Quantité	au 31 décembre	Juste valeur au	31 décembre	Date d'expiration
2012	2011	2012	2011	
		\$	\$	
-	222 222	-	8 003	mars 2012
-	1 038 461	-	31 628	octobre 2012
5 457 847	5 457 847	40 612	175 307	février 2013
2 569 076	2 669 076	19 809	85 732	février 2013
2 450 000	2 450 000	15 997	78 695	février 2013
2 777 777	2 777 777	4 137	87 618	mai 2013
184 000	209 000	1 407	8 615	février 2013
1 388 888	1 388 888	27 974	180 141	mai 2014
6 983 850	-	35 322	-	septembre 2013
80 000 000	-	2 570 756		octobre 2017
101 811 438	16 213 271	2 716 014	655 739	

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2012

	Valeur comptable	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	515 808	515 808	-	-	-
Bons de souscription	2 716 014	117 284	27 974	2 570 756	-
Dette court terme	202 635	202 635	-	-	-
	3 434 457	835 727	27 974	2 570 756	-

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2011

	Valeur comptable	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	237 033	237 033	-	-	-
Bons de souscription	655 739	39 631	616 108	-	-
Dette court terme	-	-	-	-	-
	892 772	276 664	616 108	-	-

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les résultats et les frais d'émission d'actions pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 comprennent un montant de 769 167 \$ (452 084 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée à un administrateur et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société:

	745 167	440 084
Jetons de présences	22 000	
Rémunération en options d'achat d'actions	221 200	278 411
Salaires	501 967	161 673
Rémunérations des principaux dirigeants	2012	2011
		31 décembre

24 - ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

- La société s'est vue octroyer par le gouvernement malien, le 17 janvier 2013, un permis de recherche et d'exploration pour la propriété de Kolomba. La durée de validité de ce permis est de 3 ans, renouvenable 2 fois, pour 2 années, soit pour une durée totale de 7 ans.
- Au cours du mois de février 2013, 1 575 000 bons de souscription ont été exercés pour une somme de 283 500 \$. Ces bons de souscription avaient tous un prix d'exercice de 0,18 \$ et venaient tous à échéance en février 2013.
- Le 19 avril 2013, la société a conclu une entente de financement avec une firme privée. Selon cette entente, la société recevra un prêt d'un montant de quatre millions de dollars canadiens. Ce prêt portera intérêt au taux annuel de 10 % (toutes taxes comprises) et a une échéance de quatre ans. Les encaissements se feront en trois tranches, dont la première a eu lieu à la signature du contrat. Les deux autres tranches seront décaissées à la fin mai et à la fin juin 2013. Le prêt sera remboursable mensuellement par versements égaux à compter du 31 janvier 2014 et peut être remboursé avant échéance sans aucune pénalité.